

# COMMISSION DE CONCERTATION



***LES JEUNES DANS LA CRISE ECONOMIQUE***  
***séance ouverte du mardi 24 mars 2009***

# I. CONSTATS

- Comparée à celle de ses partenaires (Espagne et Etats-Unis notamment), le marché du travail français résiste mieux. L'activation rapide des dispositifs de maintien en emploi (chômage partiel notamment) amortit les ajustements que d'autres pays enregistrent à un rythme deux ou trois fois supérieur.
- Le chômage des jeunes augmente deux fois plus vite que celui du reste de la population ; il y a aujourd'hui 416 000 jeunes sans emploi

# I. CONSTATS

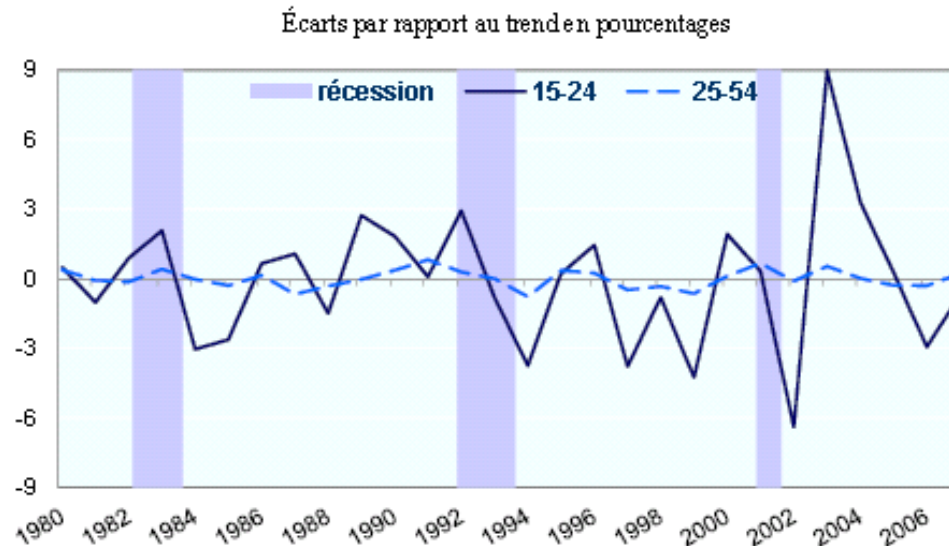
- Les dernières prévisions de Pole Emploi pour l'année 2009, en date de début mars, font état de plus de 300 000 demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à 2008 (soit une progression annuelle de 15%, comme celle qui a été constatée sur l'année 2008). Si l'on fait l'hypothèse que la progression sera également identique à 2008 pour les jeunes, en janvier 2010 on comptera 512 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, soit près de 100 000 jeunes supplémentaires. Il faut remonter à 1998 pour retrouver un nombre aussi élevé.

# I. CONSTATS

- La progression du nombre de demandeurs d'emploi s'est fortement dégradée sur le dernier trimestre par rapport aux premiers mois de 2008. Rien qu'entre novembre et janvier, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 12%. Sous cette hypothèse d'une progression annuelle de 57%, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi pourrait atteindre 650 000 jeunes, soit plus de 240 000 jeunes supplémentaires. Il faut remonter à 1994 pour retrouver un nombre de jeunes demandeurs d'emploi aussi élevé.
- **On peut considérer qu'il y aura entre 150 000 et 250 000 jeunes au chômage de plus cette année**

# I. CONSTATS

- Le taux d'emploi devrait aussi reculer : en même temps que le chômage des jeunes augmente, le taux d'emploi se dégrade (de 3 à 6 points lors des épisodes de récession précédente) ; on peut considérer qu'un nombre non négligeable (50000 à 100000) de jeunes retarderont leur entrée sur le marché du travail cette année.



Source : Estimations à partir de la base de données de l'OCDE sur les Comptes Nationaux et des enquêtes sur les forces de travail.

# I. CONSTATS

- Pour la deuxième année consécutive, le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail devrait se réduire pour des raisons démographiques (-50 000 en 2008 ; -81 000 en 2009). Cette tendance, qui est la conséquence de la faiblesse de la natalité dans la seconde moitié des années 1980, devrait se poursuivre, et même s'accélérer jusqu'en 2012.
- Dans le même temps, on devrait compter pendant cinq ans 100 000 départs en retraite de plus que dans la première moitié de la décennie 2000-2010.
- La fermeture des recrutements dans les entreprises amplifiera ces problèmes des pyramides des âges pour les entreprises

# I. CONSTATS

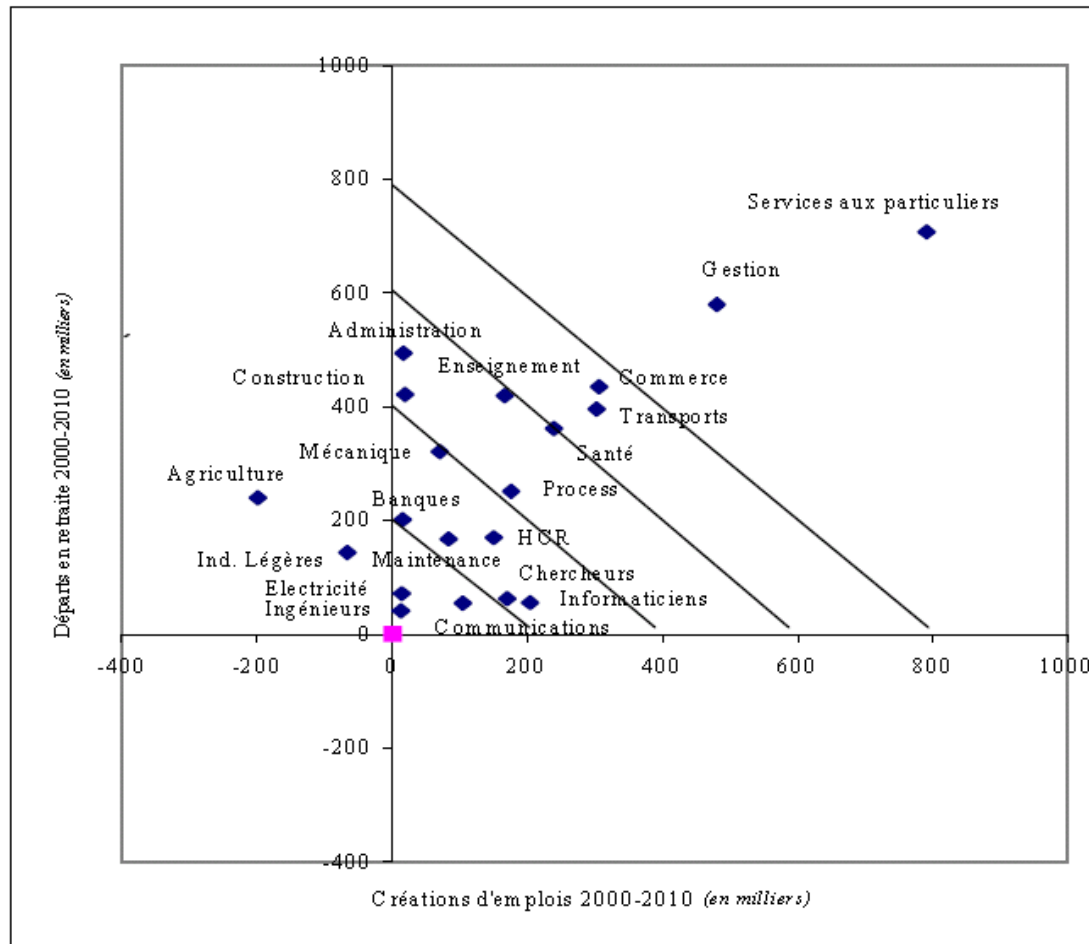
- On sait de l'expérience de 2001-2002 que la reprise économique est souvent bridée dans notre pays par les problèmes de recrutement
- Quatre secteurs font à eux seuls plus de moitié des embauches de jeunes : le commerce (18 %), les services aux personnes (12 %), la santé (11 %) et la construction (8 %).
- Ils ont en commun d'avoir, dans les simulations sur les métiers et qualifications, des problèmes d'attractivité.

# I. CONSTATS

- A ces secteurs s'ajoutent des secteurs à fort potentiel (emplois verts, informatique, gestion, transports...), ou dans lesquels l'embauche est fortement stimulée par la puissance publique (hôtel café restaurant).
- Selon les travaux sur la prospective des métiers, on comptera :
  - 170 000 départs en retraite de secrétaire d'ici 2015,
  - 120 000 départs d'employés administratifs,
  - 193 000 départs de conducteurs de véhicule.
  - l'hôpital devra réaliser plus de 200 000 embauches en raison des départs en retraite d'infirmières et aides soignantes.
  - les entreprises du commerce verront partir 150 000 vendeurs,
  - celles de la maintenance 180 000 ouvriers qualifiés et techniciens,
  - celles du bâtiment 430 000 ouvriers,
  - celles de la restauration 189 00 agents.
  - on aura besoin de 172 000 assistantes maternelles agréées ou garde à domicile.

# I. CONSTATS

## Les travaux du CAS sur la prospective des métiers et qualifications



# I. CONSTATS

- Le risque de la génération sacrifiée ? un risque à prendre au sérieux
- Une mauvaise conjoncture économique pèse durablement sur les générations qui sont arrivées sur le marché du travail dans un contexte économique moins bon ;
- On sait ainsi à travers les études du CEREQ que les jeunes de la Génération 2004, par rapport à ceux de la Génération 1998, ont connu une transition moins fluide de l'école à l'emploi : trois ans après la fin de leurs études, leur taux de chômage est encore de 14 % contre 10 % pour les jeunes de la Génération 1998 qui avait largement bénéficié d'une embellie économique.

## II. PROPOSITIONS : GENERATION ACTIVE

1. L'objectif proposé
2. Les leviers mobilisables
3. La méthode proposée
4. Les moyens et leur financement

# 1. L'objectif

- Objectif : 200 000 jeunes en emploi ou en formation de plus
- Dont dans les métiers porteurs : 100 000 à 150000 jeunes en emploi ou en formation de plus
- Une échéance à ne pas manquer : la rentrée 2009

## 2. Les leviers mobilisables

1. Anticiper les recrutements : Mobiliser l'alternance et les autres formes d'entrée dans la vie professionnelle
2. Mobiliser l'appareil de formation
3. Lancer le service civique à grande échelle
4. Les contrats aidés

## 2. Les leviers mobilisables

### 1. Mobiliser l'alternance : le contrat de professionnalisation

- Faut il faire encore baisser le coût pour l'employeur du contrat de professionnalisation ? Pour les jeunes les moins qualifiés ? Pour les métiers porteurs ?
- Faut il permettre à Pôle emploi de prescrire des contrats de professionnalisation dans le cadre de convention avec Pôle emploi ?
- Comment déverrouiller les règles du FUP pour la compensation des contrats de professionnalisation ?
- Faut il prévoir des forfaits de prise en charge plus forts pour les jeunes les moins qualifiés ?

## 2. Les leviers mobilisables

### 1. Mobiliser l'alternance : l'apprentissage

- Peut-on débloquer en urgence des places en section d'apprentissage dans les métiers porteurs ?
- Faut il faire évoluer les règles de financement de l'alternance (surtaxe de 1% dans les entreprises de plus de 250 salariés) pour aller vers une logique de bonus malus ?
- Faut il rendre le statut d'apprenti plus attractif ? Soutenir le pouvoir d'achat des jeunes en contrat d'apprentissage ? Comment ?

## 2. Les leviers mobilisables

### 1. Mobiliser l'alternance : faut-il un plan d'action spécifique dans l'intérim ?

- Comme c'est traditionnel en période de crise, le marché de l'intérim s'est fortement contracté : -79 500 postes (-13,3 %) au quatrième trimestre 2008, après -21 800 (-3,5 %) au troisième trimestre. Les jeunes de moins de 25 ans représentent un tiers du marché de l'intérim. Le repli de l'intérim devrait ainsi représenter entre 30 000 à 50 000 emplois en moins pour les moins de 25 ans
- Aucun rebond n'apparaît encore dans les chiffres de la profession. On sait néanmoins que sur ce marché, le rebond devrait être à la fois plus précoce et plus rapide que sur les autres segments du marché du travail.
- L'intérim dispose de deux contrats de professionnalisation spécifiques (plus courts et imbriqués aux missions) à la branche qui pourraient être renforcés et inscrits dans une logique de placement ?

# **1. Anticiper les recrutements pour les jeunes diplômés ?**

- Pour les jeunes diplômés cette année, quelles actions pour permettre l'acquisition de la première expérience professionnelle ?
- Quels engagements des employeurs à recruter ?
- Quelle place pour la négociation de branche ?
- Quel encadrement des stages ?

## 2. Les leviers mobilisables

### **2. Mobiliser l'appareil de formation : les formations pour les moins qualifiés**

- Comment atteindre l'objectif de 7200 places supplémentaires en école de la deuxième chance ?  
Comment développer encore l'offre de formations pour les jeunes de niveau VI et V ?
- Comment, en complément des plans métiers, développer les formations sanitaires et sociales dans les métiers porteurs : infirmières, aides soignants, CAP petite enfance, auxiliaires de puériculture, éducateur de jeunes enfants, auxiliaires de vie sociale, aides médico-psychologiques...

## 2. Les leviers mobilisables

### 3. Lancer le service civique

- Quel potentiel mobilisable pour quelles missions ?
- Quel rôle des collectivités locales ?
- Quelle inscription dans les parcours des jeunes (à l'université, en missions locales, en CFA...) ?
- Quel statut pour les jeunes en service civique (volontaire, contrat aidé...) ?
- Quelle articulation avec les besoins d'encadrement des jeunes en service civique ?

## 2. Les leviers mobilisables

### 4. Développer les contrats aidés

- Faut il agir sur les volumes ? Les taux ? Les durées ?
- Comment promouvoir des bonnes pratiques pour :
  - Continuer à suivre dans l'emploi les jeunes en contrats aidés ?
  - Promouvoir la pérennisation des postes ou l'accompagnement vers un autre emploi ?
  - Assurer la formation pendant le contrat aidé et le cas échéant après ?

# 3. La méthode

## 1. Formaliser les engagements de chacun

- L'Etat s'engage à mettre à disposition des moyens, à participer à l'animation de cette politique et à faire évoluer la réglementation
- Les collectivités locales s'engagent à débloquer des places de formation et d'apprentissage
- Les partenaires sociaux s'engagent à mobiliser les moyens de la formation professionnelle
- Les entreprises s'engagent à accompagner la formation et à recruter au moment de la reprise
- Les jeunes peuvent s'engager à servir dans les métiers porteurs pendant une période déterminée (5 ans ?)
- Quelles autres formes d'engagement ?

# 3. La méthode

## 2. Concrétiser les engagements avec les secteurs d'activité

- Quel lieu pour définir une stratégie commune aux branches concernées quand aux évolutions nécessaires des qualifications dans le secteur ?
- Comment identifier par secteur les métiers porteurs ?
- Faut il conduire des conférences des « métiers porteurs » avec les secteurs d'activité ? Quelle implication des branches ?
- Quelle place pour la négociation collective ?

# 4. Les moyens et leur financement

## 1. Les orientations proposées

- Mobiliser autant que possible côté Etat, les moyens déjà investis dans le cadre du Fonds d'Investissement Social et de la relance des contrats aidés ;
- Eviter d'alourdir les charges des entreprises pendant la période de difficulté économique
- Eviter d'alourdir l'endettement à long terme de l'Etat ;
- Responsabiliser dans le financement les secteurs d'activité qui bénéficieront le plus des actions entreprises dans le cadre du programme ;
- Tenir compte des résultats obtenus et faire jouer, au niveau de l'entreprise ou des branches, une logique d'incitation à l'atteinte de ces résultats.

# 4. Les moyens et leur financement

## 2. Exemples d'options possibles :

- Exemple 1 : une enveloppe du Fonds d'investissement social, spécifiquement consacrée à l'emploi des jeunes et mobilisant des crédits de l'Etat, un effort des branches dans le cadre du FUP et du Fonds de sécurisation des parcours
- Exemple 2 : le financement d'ensemble dans le cadre d'un emprunt porté par le fonds d'expérimentation pour les jeunes et garanti par l'Etat, remboursé sur une période de cinq ans ? Quel mécanisme de remboursement ?
- Autres options ?